

Commune de SAMBREVILLE 5 Moignelée

Plan de division de la propriété appartenant à

Lot 1A : 01a73ca - Lot 1B : 05a72ca - Lot 2 : 02a16ca. Chaque lot est cadastré section A, 541r3/pie.

Etablissement de servitudes de passage :

- au profit du lot 2 suivant les points 15-42-43-112-82-22-16-15.

- au profit des lots 1A et 1B suivant les points D-64-112-82-A-77-76-75-74-114-81-B-C-D

Réf. Adm. MESURES et EVALUATIONS : 92089 - 10029.

"A.F. PAYE" s.p.r.l.

Bureau de Géomètre

15, rue sur les Roches

5004 - BOUGE

Tél.: 081/21.18.67 - GSM : 0476/35.64.10

Mail : paye.geometre@skynet.be

Levé et dressé à Moignelée, le 03-01-2015.

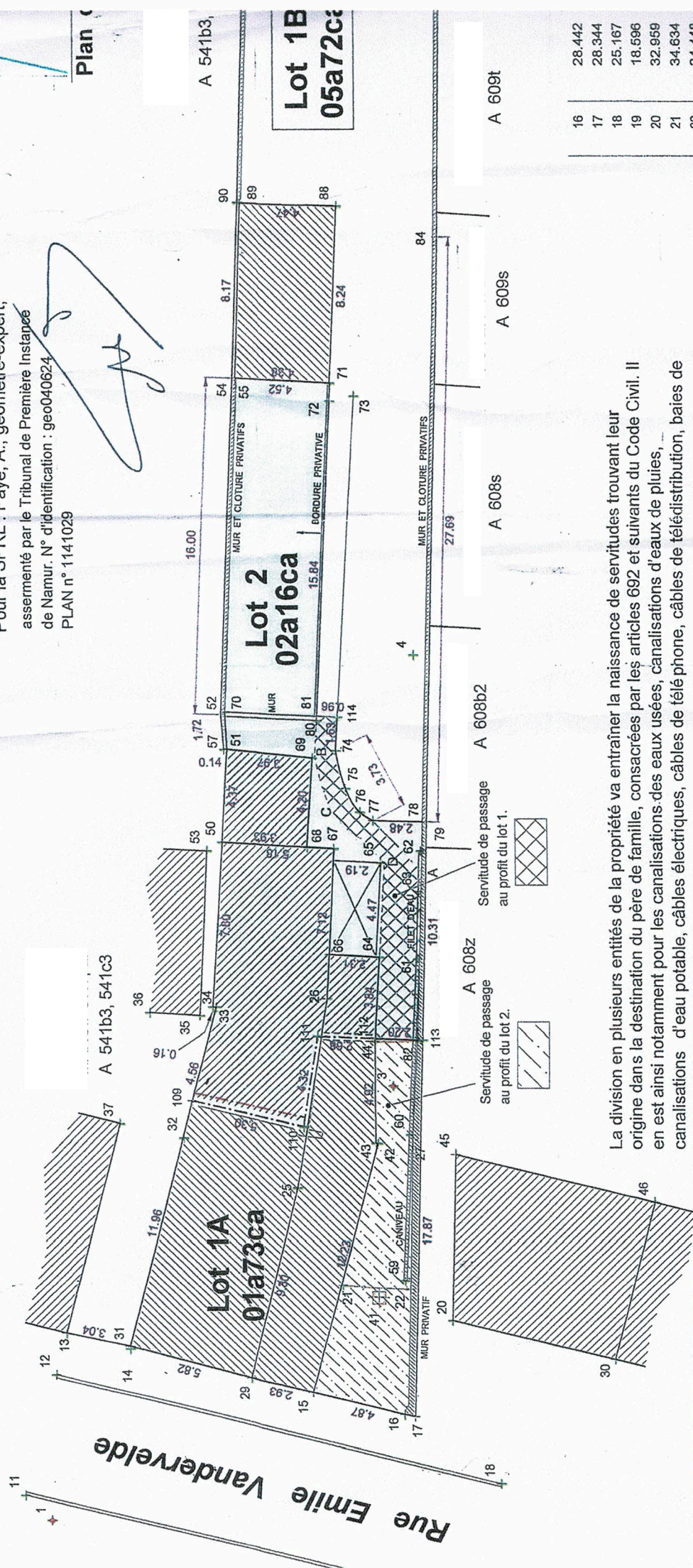
par la sprl "A.F. PAYE" - R.C. Namur n°80142

Pour la SPRL : Paye, A., géomètre-expert,

asseyment par le Tribunal de Première Instance

de Namur. N° d'identification : geo040624

PLAN n° 1141029



Echelle : 1/250

La division en plusieurs entités de la propriété va entraîner la naissance de servitudes trouvant leur origine dans la destination du père de famille, consacrées par les articles 692 et suivants du Code Civil. Il en est ainsi notamment pour les canalisations des eaux usées, canalisations d'eaux de pluies, canalisations d'eau potable, câbles électriques, câbles de télé phone, câbles de télé distribution, baies de fenêtres existantes, etc...

Identification des points :

- Angle constructions : 13-15-20-25-26-29-30-33-34-35-37-42-43-44-45-46-50-51-53-55-64 à 69-71-88-89.

16	28.442
17	28.344
18	25.167
19	18.596
20	32.959
21	34.634
22	34.448
23	41.867
24	38.976
25	39.263
26	48.164